

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 juillet 2025 à 20h30

Finances, Commande publique, Moyens

Finances

6. DM 1 budget principal

Annie ROSSI donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Section d'investissement :

Chapitre	Nature	Intitulé	BP 2025	DM 1	BP 2025 après DM
					0,00
20	2051	Concessions et droits similaires			0,00
				0,00	
27	27638	Avance BA lotissements	318 850,00	68 000,00	386 850,00
				68 000,00	
		Total dépenses d'investissement		68 000,00	
Recettes					
Chapitre	Nature	Intitulé	BP 2025	DM 1	BP 2025 après DM
27	27638	Remboursement d'avance BA lotissement			0,00
				0,00	
021		Virement de la section de fonctionnement		68 000,00	68 000,00
				68 000,00	
		Total recettes d'investissement	0,00	68 000,00	0,00

Une reprise sur le fondS de roulement de 68 000€ est nécessaire. Pour mémoire, le Fonds de Roulement au BP 2025 était de 4 551k€.

Vu l'article L.2121-29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune.

Considérant l'avis favorable de la Commission « Finances, Commande publique, Moyens » du 18 Juin 2025,

Considérant l'avis favorable du Bureau Municipal du 26 Juin 2025,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20250718-06-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/07/2025 Publication : 18/07/2025

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. Délibération n°2025/07/07/06 du 7 juillet 2025 à 20h30





Il est proposé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- De donner son accord sur la décision modificative n° 1 du budget principal.
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

VOTE : Unan	Dont pouvoirs	
Votants	47	08
Vote Pour	47	08
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Secrétaire de Séance

La Maire de VIRE NORMANDIE,

Samuel BINET

Nicole DESMOTTES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20250718-06-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/07/2025 Publication : 18/07/2025

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 39

Quorum (24) : Atteint

Nombre de membres excusés : 08

Nombre de membres excusés ayant donné pouvoir : 08

Nombre de membres absents : 0

Le 7 Juillet 2025 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Nicole DESMOTTES, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 1er juillet 2025.

La convocation et l'ordre du jour ont été publiés sur le site internet de Vire Normandie le 1^{er} juillet 2025.

Samuel BINET a été nommé secrétaire de séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
DESMOTTES Nicole	X			
ALLEGRE Gilles	X			
BALLÉ Marie-Noëlle	X			
BAZIN Lucien	X			
BEDEL Sandra	X			
BINET Samuel	X			
BLANC Meiggie		X		Régis PICOT
CHÉNEL Fernand	X			
COIGNARD Cindy	X			
CORDIER Marie-Ange	X			
COUASNON Serge	X			
COURTEILLE Jacques	X			
DROULLON Joël	X			
DUBOURGUAIS Roselyne	X			
DUMONT Eric	X			
DUVAUX Maryse	X			
FAUDET Olivier	X			
FOUBERT Françoise	X			
HAMEL Serge	X			
GALLIER Pierre-Henri	X			
GOETHALS Corentin	X			
GOSSMANN Patrick	X			
tLOABROISISSESIIbténieur	X			
20250718NG-PEançoise	X			
xécutoire, LE DREALL Nathalie	X			

Accusé de réce 014-200060176

Accusé certifié Réception par le préfet 18/07/2025 Publication: 18/07/2025

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2025/07/07/06 du 7 juillet 2025 à 20h30





LEFEBVRE Yoann		X	Cindy COIGNARD
LEFOUR Tony		X	Sabrina LABROUSSE
LELARGE Michel	X		
LEMARCHAND Marie-Claire	X		
LETELLIER Nadine		X	Pierre Henri GALLIER
MADELAINE Catherine	X		
MALLÉON Philippe	X		
MALOISEL Gilles	X		
MARTIN Pascal	X		
MASSÉ Aurélie		X	Philippe MALLÉON
MOREL Marie-Odile	X		
OLLIVIER Valérie	X		
PICOT Régis	X		
PIGAULT Jane	X		
RENAULT Dimitri		X	Corentin GOETHALS
RENAULT Régine	X		
ROBBES Martine		×	Patrick GOSSMANN
ROBLIN Sylvie	X		
ROSSI Annie	X		
TOULUCH Jean-Claude	X		
VELANY Guy	X		
VIGIER Maud		X	Michel LELARGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20250718-06-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/07/2025 Publication : 18/07/2025

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.